Case FRC 265

ADRESSE
DE LA LÉGION PATRIOTIQUE
DE LA VILLE
DE S^T.-BÉAT,
AUX LÉGIONS
DE L'ARMÉE NATIONALE TOULOUSAINE.

AMIS ET FRÈRES CONFÉDÉRÉS,

Nous avons reçu votre généreuse & patriotique invitation avec des transports de joie & de reconnoissance, qu'il seroit difficile de vous rendre. Rien ne peut sur-tout égaler notre impatience, de voir réaliser le projet du pacte fédératif qui va nous unir.

Nos cœurs volent au-devant du serment qui doit le cimenter : nous nous transportons déjà par la pensée, au milieu de vous ; & par un prestige de

notre imagination, nos yeux se repaissent d'avance de l'imposant spectacle de quarante mille Citoyens armés pour la cause de la liberté, réunis par le sentiment d'une union fraternelle, autour de l'Autel de la Patrie, levant leur bras pour jurer de la défendre.

Notre Légion assemblée n'a pas délibéré s'il falloit céder à votre invitation. Placés dans la partie la plus éloignée du Département, & sur l'extrême frontière du Royaume, nous n'avons pas mesuré la distance qui nous sépare; dans une année calamiteuse, nous n'avons pas calculé la dépense du voyage, nous n'avons été arrêtés, ni par la considération de la perte des journées précieuses enlevées à l'agriculture au moment de la moisson, ni par le tableau déchirant de nos campagnes, de nos possessions détruites, ravagées ou submergées; mais tous animés d'un même esprit, & cédant aux élans du plus pur patriotisme, nos seuls débats ont été pour restreindre le nombre de nos Représentans, nos seuls regrets de ne pouvoir tous les suivre.

Persuadés d'avance, que rien ne pouvoit ni plus efficacement, ni plus promptement affermir la Constitution française, qu'une coalition générale

de tous les Citoyens armés, la nouvelle de la première fédération fit naître dans nos cœurs le désir & l'espoir de la voir s'étendre dans toutes les parties de l'Empire français.

Nous ne nous bornâmes pas à une admiration stérile ; mais déjà fédérés entre nous par le serment solennel que nous avions fait le 15 Août dernier, *de vivre & de mourir libres sous l'Empire des Lois Nationales*, nous ne soupirions plus qu'après le moment où nous serions appelés au centre de nos Légions, pour y resserrer nos liens.

Informés des circonstances qui retardoient l'organisation de votre Département, & de la courageuse activité avec laquelle vous surveilliez & déconcertiez les vains efforts & les sourdes menées de nos ennemis, nous n'avons ni accusé votre lenteur, ni soupçonné votre patriotisme : nous étions persuadés que, forcés de céder à nos frères de PONTIVI, MONTELIMAR & ROCHEFORT, la gloire d'avoir donné l'idée & l'exemple des premières fédérations qui devoient lier tous les Français, vous sauveriez à la plus belle contrée de l'Empire, la honte d'avoir formé le dernier nœud d'une chaîne si belle.

Vous avez plus fait ; vous allez acquérir dans cet acte un genre de gloire qui vous eſt propre, celui du choix des circonſtances. Vous avez obſervé, vous avez ſaiſi le moment favorable, celui où les ennemis de la liberté ont vu échouer leurs odieux & chimériques projets, celui où les bons patriotes ralliés de proche en proche, ſembloient ſe diſputer l'honneur de porter le dernier coup au deſpotiſme expirant, celui enfin où cet honneur eſt reſté au Roi Citoyen, dont la proclamation immortelle vient de faire de tous les Français un peuple de frères.

La détermination vigoureuſe de nos frères de Bordeaux, leur marche courageuſe & prompte, leur contenance guerrière, votre diſpoſition manifeſtée de ſeconder leur généreux dévouement, le pacte d'union que vous avez réciproquement formé ; toutes ces circonſtances ont conſommé la révolution que nous allons jurer de maintenir.

Heureuſe & à jamais mémorable révolution, qui a reveillé le patriotiſme engourdi, régénéré l'État, qui va rendre les mœurs plus ſaintes, les lois plus reſpectables, & qui fera briller d'un éclat plus pur les fonctions ſacrées des Miniſtres des Autels !

Dans cette auguſte cérémonie aucune crainte fondée, aucun preſſentiment fâcheux, ne viendront troubler notre joie. Réunis autour de l'Autel de la Patrie, nous n'aurons qu'à bénir la divine providence d'avoir mis le ſceau à l'heureuſe révolution qui vient de briſer les fers de tous les Français.

Nous vous portons d'avance notre encens, ſimple mais majeſtueux Autel de la Patrie, élevé ſur le tombeau où les chaînes du deſpotiſme, le monſtre de la féodalité, l'aviliſſement du peuple, l'art ſi dangereux de l'égorger ou de l'opprimer avec le fer des Lois; leur dureté, leur incohérence, l'erreur des plus funeſtes préjugés, les déprédations & les abus de tous les genres vont s'enſévelir à jamais: Autel ſacré ſur lequel eſt planté ce rameau de la liberté que des Citoyens vertueux, dignes Repréſentans d'une Nation généreuſe & guerrière, ont eu l'héroïque & incroyable courage d'arracher des mains puiſſantes qui, depuis des ſiècles, l'avoient flétri & deſſéché.

Eh! comment ne fleuriroit-il pas à jamais ce rameau précieux, dont un Roi Citoyen s'eſt déclaré le plus ferme appui; & qui croiſſant à l'ombre des Lois, va s'étendre ſur toutes les parties de l'Empire français!

Nous venons donc vous donner l'assûrance que nous avons remis à nos Représentans, plein pouvoir d'entrer dans votre fédération, & de s'unir à vous, en jurant pour nous, & en notre nom, d'être fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi, de maintenir la Constitution, de la défendre par la force de nos armes & de tout notre pouvoir contre tous ceux qui voudroient la renverser; de regarder comme les ennemis de la Nation & les nôtres, tous ceux qui voudroient en tenter les moyens; & enfin, de vivre en vrais Français, égaux en droits, hommes libres & sujets fidelles, prêts à verser leur sang pour leur Patrie & pour leur Roi.

C'est dans ces dispositions que nous aimons à vous assurer d'avance des sentimens de la plus amicale & sincère fraternité, avec lesquels nous ne cesserons d'être,

CHERS ET BRAVES CAMARADES,

Vos affectionnés Frères d'Armes, amis loyaux & sincères,

Les Citoyens composant la Légion de la Garde Nationale de St.-Béat.

CAZES, Colonel en second,

ROUANE, Secrétaire.